REPUBLIQUE FRANÇAISE

- ASSOCIATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 29840171200021

POSTE COMPTABLE: PERCEPTION DE CAVAILLON

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: SYND. DU CABEDAN NEUF (3)

ANNEE 2015

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20160428-2016-009CA-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2016

Publication: 01/06/2016



⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes P3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	10
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	29
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet D2 - Arrêté et signatures 32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (1) Cette presentation est congretate pour les communes de 3 300 nabitarits et plus (art. E. 2312-3 du 0001), les groupements comprehant au moins une commune de 3 300 nabitarits et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.
- (4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.
- (5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	ASSOCIATION SYND. DU CABEDAN NEUF	CA 2015
	I _ INFORMATIONS GENERALES	

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du potentiel financier par
riscai	cal Financier (population bot)		habitants de la strate
		0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		7427000000
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

	EX	ECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	А 35	55 095,53	G	403 028,15
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	в 6	61 460,00	н	488 286,36
		+		+	
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00	ı (si excédent)	0,00
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	0,00	J (si excédent)	0,00
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 41	16 555,53	= G+H+I+J	891 314,51
1.5					
RESTES A	Section de fonctionnement	Е	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
DEQUITAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 35	55 095,53	= G+I+K	403 028,15
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 6	61 460,00	= H+J+L	488 286,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 41	16 555,53	= G+H+I+J+K+L	891 314,51

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	nap. Libellé Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	244 856,57	173 833,56	0,00	0,00	71 023,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 000,00	171 788,80	0,00	0,00	9 211,20
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	1 991,25	0,00	0,00	8,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	427 856,57	347 613,61	0,00	0,00	80 242,96
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	9 010,00 13 000,00	7 322,78 159,14	0,00 0,00	0,00 0,00	1 687,22 12 840,86
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	449 866,57	355 095,53	0,00	0,00	94 771,04
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	449 866,57	355 095,53	0,00	0,00	94 771,04
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	1 000,00	502,01	0,00	0,00	497,99
70	Produits services, domaine et ventes div	390 200,00	360 595,27	0,00	0,00	29 604,73
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 000,00	29 626,36	0,00	0,00	-9 626,36
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	otal des recettes de gestion courante	411 200,00	390 723,64	0,00	0,00	20 476,36
76	Produits financiers	180,00	125,56	0,00	0,00	54,44
77	Produits exceptionnels	0,00	12 178,95	0,00	0,00	-12 178,95
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	411 380,00	403 028,15	0,00	0,00	8 351,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	411 380,00	403 028,15	0,00	0,00	8 351,85
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	1:5-114	Crédits ouverts		Restes à réaliser		
Спар.	Libellé	(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	3 990,00	0,00	6 010,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	64 500,00	42 529,03	0,00	21 970,97	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	460 929,16	1 389,04	0,00	459 540,12	
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	535 429,16	47 908,07	0,00	487 521,09	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00	13 551,93	0,00	3 448.07	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses financières	17 000,00	13 551,93	0,00	3 448,07	
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	des dépenses réelles d'investissement	552 429,16	61 460,00	0,00	490 969,16	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0.00	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00	
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL	552 429,16	61 460,00	0,00	490 969,16	
	Pour information	(2) 0,00				
D 001 S	Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	250 000,00	52 786,36	0,00	197 213,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	68 500,00	435 500,00	0,00	-367 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	318 500,00	488 286,36	0,00	-169 786,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
_	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	318 500,00	488 286,36	0,00	-169 786,36
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	318 500,00	488 286,36	0,00	-169 786,36
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

⁽¹⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽²⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

⁽³⁾ A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	173 833,56		173 833,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	171 788,80		171 788.80
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 991,25		1 991,25
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	7 322,78	0.00	7 322,78
67	Charges exceptionnelles	159,14	0,00	159,14
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	355 095,53	0,00	355 095,53
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 551,93	0,00	13 551,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo. (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 990,00	0.00	3 990,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (6)	42 529,03	0,00	42 529,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 389,04	0,00	1 389,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0.00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	61 460,00	0,00	61 460,00
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	502,01		502,01
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	360 595,27		360 595,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	29 626,36		29 626,36
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	125,56	0,00	125,56
77	Produits exceptionnels	12 178,95	0,00	12 178,95
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	403 028,15	0,00	403 028,15
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	52 786,36	0,00	52 786,36
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	435 500,00	0,00	435 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	488 286,36	0,00	488 286,36
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	244 856,57	173 833,56	0,00	0,00	71 023,01
6061	Fournitures non stockables	41 000,00	43 741,03	0,00	0,00	-2 741,03
60622	Carburants	6 000,00	4 179,66	0,00	0,00	1 820,34
60623	Alimentation	500,00	417,67	0,00	0,00	82,33
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	1 861,71	0,00	0,00	3 138,29
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	127,21	0,00	0,00	2 872,79
60636 6064	Vêtements de travail Fournitures administratives	1 000,00	553,86	0,00	0,00	446,14
611	Contrats de prestations de services	2 500,00 5 000,00	1 075,95	0,00	0,00	1 424,05
613	Locations	30 000,00	3 119,20 21 316,12	0,00 0,00	0,00	1 880,80 8 683,88
61522	Entretien bâtiments	2 500,00	320,00	0,00	0,00	2 180,00
61523	Entretien voies et réseaux	71 486,57	39 247,60	0,00	0,00	32 238,97
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	1 082,94	0,00	0,00	1 417,06
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	34,35	0,00	0,00	1 465,65
6156	Maintenance	4 000,00	2 461,36	0,00	0,00	1 538,64
616	Primes d'assurances	6 000,00	6 083,84	0,00	0,00	-83,84
617	Etudes et recherches	2 000,00	1 800,00	0,00	0,00	200,00
618	Divers	4 000,00	1 845,63	0,00	0,00	2 154,37
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 000,00	2 496,99	0,00	0,00	503,01
623	Publicité, publicat°, relations publique	3 000,00	2 440,68	0,00	0,00	559,32
625	Déplacements, missions et réceptions	3 700,00	724,49	0,00	0,00	2 975,51
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	7 000,00	3 957,10	0,00	0,00	3 042,90
627	Services bancaires et assimilés	170,00	94,18	0,00	0,00	75,82
6287	Remboursements de frais	40 000,00	34 851,99	0,00	0,00	5 148,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	181 000,00	171 788,80	0,00	0,00	9 211,20
6413	Personnel non titulaire	114 000,00	95 583,77	0,00	0,00	18 416,23
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	65 000,00	75 099,73	0,00	0,00	-10 099,73
6470	Autres charges sociales	2 000,00	1 105,30	0,00	0,00	894,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	1 991,25	0,00	0,00	8,75
6531	Indemnités	0,00	1 331,04	0,00	0,00	-1 331,04
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	659,63	0,00	0,00	1 340,37
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,58	0,00	0,00	-0,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	427 856,57	347 613,61	0,00	0,00	80 242,96
66	Charges financières (b)	9 010,00	7 322,78	0,00	0,00	1 687,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 000,00	6 449,78	0,00	0,00	2 550,22
6688	Autres	10,00	873,00	0,00	0,00	-863,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	159,14	0,00	0,00	12 840,86
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	13 000,00	159,14	0,00	0,00	12 840,86
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
•	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	449 866,57	355 095,53	0,00	0,00	94 771,04
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
TOTA	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	449 866,57	355 095,53	0,00	0,00	94 771,04

Chap/	Libellé (1)	Cuédito	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail	du	calcul	des	ICNE	au	compte	66112	(2)
Ma	ntan	t doc ICNE	de l'e	vercice	\neg		0	00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Montant des ICNE de l'exercice	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III VOTE THE	
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A 2
- DONE OF THE OF	1 A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits	Crédits emp	loyés (ou restan	t à employer)	
		Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	1 000,00	502,01	0.00	0.00	497.00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 000,00	502,01	0.00	0,00	497,9 9
70	Produits services, domaine et ventes div	390 200,00	360 595,27	0,00	0,00	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	390 200,00	360 418,38	0,00	0.00	29 604,73
70685	Redevances syndicales (ASP)	0,00	176,89	0,00	0,00	29 781,62 -176,89
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0.00	0.00	
74	Dotations et participations	20 000.00	29 626,36	0.00	-	0,00
7478	Participat ^o Autres organismes	20 000,00	29 626.36	0.00	0,00	-9 626,36
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 626,36
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	411 200,00	390 723,64	0,00	0,00	0,00 20 476,36
76	Produits financiers (b)	180,00	405.50			
764	Revenus valeurs mobilières de placement	180.00	125,56	0,00	0,00	54,44
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	125,56	0,00	0,00	54,44
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	12 178,95	0,00	0,00	-12 178,95
7788	Produits exceptionnels divers	0.00	8 756,62	0,00	0,00	-8 756,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0.00	3 422,33 0.00	0,00	0,00	-3 422,33
TO	TAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	411 380,00	403 028,15	0,00	0,00	0,00 8 351,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	TAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0.00
	S RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE I des opérations réelles et d'ordre)	411 380,00	403 028,15	0,00	0,00	8 351,85
R 002 Excé	Pour information dent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	Comple 1022
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	3 990,00	0,00	6 010,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	3 990,00	0,00	6 010,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	64 500,00	42 529,03	0,00	21 970,97
2111	Terrains nus	0,00	841,10	0,00	-841,10
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	17 272,25	0,00	12 727,75
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 000,00	23 881,52	0,00	6 118,48
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	267,08	0,00	1 732,92
2184	Mobilier	1 000,00	267,08	0,00	732,92
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	460 929,16	1 389,04	0,00	459 540,12
231	Immobilisations corporelles en cours	460 929,16	1 389,04	0,00	459 540,12
	Total des dépenses d'équipement	535 429,16	47 908,07	0,00	487 521,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00	13 551,93	0,00	3 448,07
1641	Emprunts en euros	17 000,00	13 551,93	0,00	3 448,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	17 000,00	13 551,93	0,00	3 448,07
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	552 429,16	61 460,00	0,00	490 969,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
1	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	552 429,16	61 460,00	0,00	490 969,16
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement	250 000,00	52 786,36	0,00	197 213,6
132	Subv. d'équipent non transférables	250 000,00	52 786,36	0,00	197 213,6
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	68 500,00	435 500,00	0,00	-367 000,0
1641	Emprunts en euros	68 500,00	435 500,00	0,00	-367 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	318 500,00	488 286,36	0,00	-169 786,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0.00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0.00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0.00	0.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0.00
7	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	318 500,00	488 286,36	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	400 200,00	0,00	-169 786,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0.00
тс	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	318 500,00	488 286,36	0,00	-169 786,36
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

		IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA I	N – ETAT DE	LA DETTE – DETA	DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	TRESORERIE		V
	A2.1	- DETAIL DES CRE	A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESOBERIE (4)	(4)		75.1
	Date de la			(I)		
(Pour chaque linne indicator to account	décision de	Montant maximum autorise		Montant des rer	Montant des remboursements N	
FACA A	réaliser la ligne de trésorerie (2)	au 01/01/N	Montant des tirages N	Interêts (3)	Remboursement du tirane	Encours restant dû au 31/12/N
oral Avances du Tresor						
5192 Avances de trésorario						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédifis de trésonarie (Total)						
(1010)		000				
100 NO. 100 NO		On'n	00'0	00'0	0.00	
(1) Circulaire no NOB - INTERSOCCIO					712-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-12-1	00'0

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer is date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au

IV – ANNEXES	Δ
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

		A2.2 -	REPARTIT	ION PAR	A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	ЭЕТТЕ (hors 1644	9 et 166						
					Emprunts et	dettes à l'ori	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Ta actu	nitial Taux actuariel	Devise	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					625 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					625 500,00									
A 29151KH	CAISSE D EPARGNE	16/12/2015		16/12/2016	280 500,00	ш		1,700	1,700	euros	4	IL.	z	A-1
A291104K	CAISSE D EPARGNE	29/04/2011		25/08/2011	100 000,00	ш		4,370	4,370	euros	∢	۵	z	A-1
A29120R1	CAISSE D EPARGNE	17/12/2012		25/04/2013	00'000 06	ш		4,190	4,190	euros	-	×	z	A-1
A29151 KG	CAISSE D EPARGNE	16/12/2015		16/12/2016	155 000,00	ш		2,820	2,820	enros	¥	۵	z	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					00'0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					00'0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					00'0									
1671 Avances consolidees du Trésor (total)					00'0									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00'0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					00'0									

					Emnante	A dotton 1 II								
					o company	l dettes d l Or	contrat							
Nature			Date	of of				Taux initial	nitial				Doceihilita	
(Four chadue ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	defemission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements	Profil d'amor- tissement	de rembour- sement	Caté- gorie d'em-
1678 Autres emonunts et dettes (total)								<u> </u>			(9)	S	anticipé	(8)
(וחמו) במוסב כן הפונס (וחמו)					00.00								N/O	
168 Emprunts et dettes assimilée														
(Total)					00'0									
1681 Autres emprints (total)														
					00'0									
1682 Bons à moven terme négociables														
(total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)														
					00'0									
Total général														
					625 500,00						1	1		
						THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE OWNER, THE OW				THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH		THE RESERVE THE PERSON NAMED IN	THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PARTY	

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprundé à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt: F. fixe; V.; variable simple; C.; complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		T. fine for		- 11		400	Emmanute of defeat at 34140M					
						e la	Tour distant			Annuité de Povernine		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérét Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	Interets perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		00'0		575 545,08					13 551,93	6 449,78	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		575 545,08					13 551,93	6 449,78	00'0	00'0
А 29151КН	z	00'0	A-1	280 500,00	3,00	ш		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
A291104K	z	00'0	A-1	71 182,52	10,00	LL		4,370	5 583,86	3 354,69	00'0	00'0
A29120R1	z	00'0	A-1	68 862,56	2,00	ш		4,190	7 968,07	3 095,09	00'0	00'0
A29151 KG	z	00'0	A-1	155 000,00	20,00	ш		0,000	00'0	00'0	00'0	00'0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00'0		00'0					0,00	00'0	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	00'0	00'0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0,00	0,00

Catégorie
Couverture ? d'emprunt
O/N Montant couvert après Capital restant dû au
éventuelle
(11)
00'00
0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture ; F.: fixe ; V.: variable simple ; C.: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV — ANNEXES	2
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A SOCILY VIEW TO TOUTO DATE OF STREET STO MOLITICA AND

		A2.3 – RE	A2.3 - REPARTITION I	JES EMF	PRUNT	S PAR S	TRUCTU	RE DE T	DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu-	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Interêts payés au cours de l'exercice (10)	Interêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		0,00	00'0						0,00			00'0	00'0	00'0

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de laux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2016 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices zone euro / 2 : Indices zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices proximation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices proximation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices proximation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indices zone euro / 4 : Indices zone euro / 4 : Indices zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indices zone euro / 4 : Indices zone euro / 4 : Indices zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indices zone euro / 4 : Indices zone euro / 4 : Indices zone euro z euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur foute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventueis dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	EMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS
	ELEMENTS DU BILA

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A2.4 - 111 OLO	אור חד דע ארו אוא	Az.4 - 111 OLOGIE DE LA NELANTITION DE L'ENCOGNO	(1) (2)		
ויי	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	00'0	00'0	0,00	0,00	
unique). Taux vanable simple plaronne (<i>cap</i>) ou encadre (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	575 545,08	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
(IN Medical cade or incently 2 - modifical cade or Incently E	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) muniplicateur jusqu'a 5 , muniplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'00	0,00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0
	Montant en euros						00'0

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV A2.5				nelles	Primes reçues pour	la vente	d'option		00'0		30,0	000	90,0
				Primes éventuelles	Primes payées	acilat	nondo n		00'0	000	ania	00.0	anti
					Montant des commissions	diverses		00 0	2010	0.00		00'0	
				Périodicité	de règlement	san .	interets (4)						
ERTURE			nverure		Date de fin du contrat								I
DE COUV	TURE (1)	Instrument de como-	on an area		Date de début Date de fin du contrat								Series and a second series
IV – ANNEXES DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	TAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)			Notionnel de	l'instrument de couverture			00'0		00'0	-	000	
(ES AIL DES (RATIONS			Nature de la	(change ou	(vna)							
IV – ANNEXES DETTE – DETAIL [DES OPE			Type de	couverture (3)								
IV .	A2.5 – DETAIL			Organisme	co-contractant								
N – ETA	Ā			Date de fin	du contrat								
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA [Fmorut	Daylor Convert		Capital restant	dû au 31/12/N		00'0		00'0		00,00	0	00,0
ELEMEN	Ē			Référence de	l'emprunt couvert								
			instruments de couverture	(Pour chaque ligne, indiquer	(application of contract)		l aux fixe (total)	Taux variable simple (total)	(Taux complexe (total) (2)		Total	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

00'0

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV = ANNEXES	A
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'is	Effet de l'instrument de couverture	ture			
Instruments de couverture		Taux payé	ę	Taux reçu (7)	(7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)	nt (8)
(Pour chaque ligne, intalquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture	opération
Taux fixe (total)						00'0	00'0		
Taux variable simple (total)						00'0	00'0		
Taux complexe (total) (2)						00'0	00'0		
Total						00'0	00'0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
IV - ANNEXES	l IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	
LIAI DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

		- ETAT DES	PROVISIONS	5		
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0.00	
Provisions pour dépréciation (2)	0,00			0,00	0,00	0,00
	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PRO	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES		3,00	0,00
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00			
Provisions pour dépréciation (2)			0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00		0,00	0,00	0,00	0.00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	200		
			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		17 000,00	13 551,93
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)	17 000,00	13 551,93
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	17 000,00	13 551,93
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	13 551,93	0,00	0,00	13 551,93

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV/
ELEMENTS DU BILAN	IV
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	1 400
TO MEDITIES	A6.

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)		JRCES PROPRES Crédits de l'exercice	
RECETT		(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
Ressour	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,
10222	rces propres externes de l'année (a)	0,00	0,
10223	TLE	0,00	
10224		0,00	0,
10225	Versements pour dépassement PLD	0,00	0, 0,
10228	Participation pour dépassement de COS Autres fonds	0,00	0,
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,1
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,1
27			0,,
	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	0,00	
15	Provisions pour risques et charges	0,50	0,0
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
9	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
9	Prov. dépréc. comptes de tiers		
9	Prov. dépréc. comptes financiers		
	Produits des cessions d'immobilisations		
	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
		0,00	0,00

-	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Dépances à court	Mon	tant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11	
Ressources propres disponibles	IV	13 551,93
Solde	V = N / H (0)	0,00
	V = IV - II (3)	-13 551,93

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires. (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 20/04/2016

Présenté par (1) M PIERRE DOMINIQUE PRESIDENT. A , le 28/04/2016 M PIERRE DOMINIQUE PRESIDENT

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session TAILLADES. A LES TAILLADES, le 28/04/2016 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



CHARLES LIENS	LEN
DENIS OLIVIER	
GUY HONORAT	CONT
JOCELYN PECOULT	19
LAURENCE PELISSIER	datu
MARC DEVINE	/
NORBERT PONCET	
PIERRE DOMINIQUE	

Certifié exécutoire par (1) M PIERRE DOMINIQUE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/05/2016, et de la publication le 29/04/2016

A ,le 25/01/2016

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE COMITE SYNDICAL.

ASYO CANAL DI CABEDAN NEUF

425, Chymin du Pérusier

84300 LES TAILLADES